

Grève des releveurs de compteurs EDF-GDF d'Adrexo



La grève entamée jeudi par les salariés d'Adrexo, le sous-traitant qui relève les compteurs pour ERDF-GRDF, ex-EDF-GDF, se poursuit. « Le 3 novembre, lors d'une réunion informelle à ERDF, on a appris qu'Adrexo avait perdu le marché avec ERDF au profit d'Energy 30. Une mesure qui entrera en vigueur mercredi 1^{er} décembre. Vingt-huit salariés d'Adrexo sont concernés », commence Marcello Moruzzi, délégué FO. « Nous demandons la tenue d'un comité d'entreprise extraordinaire et le respect de la loi. Adrexo refuse d'appliquer l'article L.12.24-1 du Code du travail qui permettrait de transférer les salariés à Energy 30 avec les mêmes conditions de salaire, etc. », poursuit le syndicaliste. « Actuellement, Energy 30 nous propose des CDI avec deux mois d'essai et le smic. » Les grévistes sont soutenus par la CGT d'ERDF. Ce syndicat a écrit à la direction d'ERDF pour demander la tenue d'un comité d'entreprise extraordinaire afin de connaître les raisons de la fin du contrat avec Adrexo.

Jeudi après-midi s'est tenu un début de négociations avec la direction. « La seule avancée qu'on voit, c'est la suppression des deux mois d'essai, mais rien ne change pour les conditions de salaires, le respect de l'ancienneté, etc. C'est un marché de dupes ! Ils refusent d'appliquer cet article du Code du travail », s'énerve Marcello Moruzzi. Selon le directeur général d'Adrexo, Frédéric Pons, joint vendredi, « la négociation n'est pas finalisée... »